

LA VÔGE-LES-BAINS

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juin 2022**

Membres en exercice : 23
Présents : 12
Votants : 17

Date de la convocation :
15/06/2022

DE_2022_066

**AIDE A LA PIERRE :
MODIFICATION
PÉRIMÈTRE
BAINS-LES-BAINS**

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-trois juin
Le Conseil Municipal de la Commune de LA VÔGE-LES-BAINS
Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après
convocation légale,
Sous la présidence de Monsieur Frédéric DREVET (Maire)

Etaient présents : Frédéric DREVET, Jean-François MAURICE,
Florence BENEDIC, Philippe MASSON, Carole HENNEQUIN,
Jean-Pierre JEROME, Anny THOUVENIN, Erick VOGEL, Ruth
DIECKMANN, Michel AUBRY, Geoffrey JOLY, Virginie DEFER

Etaient représentés : Annette PARISOT par Anny
THOUVENIN, Eveline MAURICE par Jean-François MAURICE,
Catherine GIGNEY par Philippe MASSON, Thierry THOMAS par
Frédéric DREVET, Ghislain BILQUEZ par Carole HENNEQUIN

Absents excusés : Thomas CARDOSO, Cécile ADELBRECHT,
Sébastien HUMBERT

Présents non votants :

Absents : Nadia BIETTE, Jean-Christophe HOFFMANN,
Yannick CLAUDIC

Un scrutin a eu lieu, Geoffrey JOLY a été nommé(e) pour
remplir les fonctions de secrétaire.

Considérant la délibération DE_2021_123 du 16 décembre 2021,
définissant les périmètres d'intervention dans le cadre du
dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat et de la lutte contre
la vacance ;

Considérant la délibération DE_2022_05A du 27 janvier 2022,
définissant les périmètres d'intervention dans le cadre du
dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat des logements
locatifs privés ;

Considérant la délibération DE_2022_5B du 27 janvier 2022,
définissant les périmètres d'intervention dans le cadre du
dispositif d'aide au ravalement des façades ;

Considérant par souci de cohérence du secteur devant couvrir
l'ensemble du coeur de bourg, repérable par la densité et la
continuité du bâti, qu'il y a lieu de modifier le périmètre de
Bains-les-Bains en incluant une portion de la rue du Charmois et
en retirant une partie de la rue Pasteur ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

DECIDE de modifier le périmètre de Bains-les-Bains éligible à
ces aides pour les délibérations DE_2021_123, DE_2022_05A et
DE_2022_5B ;

DECLINE le périmètre ainsi modifié :

Le Maire certifie que le
compte-rendu de cette
délibération a été affiché à la
porte de la Mairie le : 30 juin
2022

Le Maire,
F. DREVET

Rendue exécutoire par le
Maire
Affichée le : 30 juin 2022
Transmise en Préfecture le :
30 juin 2022

Le Maire,
F. DREVET

RF
Préfecture d'EPINAL

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/07/2022
088-200069326-20220623-DE_2022_066-DE

Bains-les-Bains :

Rue d'Épinal jusqu'à l'intersection avec la rue du Bertramont
Rue de la Roche
Rue du Dr. André-Leroy
Rue Général Leclerc jusqu'à la place de la 2ème Division Blindée
Rue du Tonnelier
Ruelle du Roné
Rue Marie-Poirot
Avenue André-Demazure
Rue Lamblon
Rue de Verdun
Rue du Dr. Mathieu
Rue Paul-Dufner
Avenue Saint-Colomban (entre les croisements avec la rue du
Dr. Mathieu et le Bagnerot)
Rue de la Pavée
Rue Pasteur (entre les croisements avec la rue de Verdun et
l'avenue Saint-Colomban)
Rue du Charmois (entre les croisements avec la rue de Verdun
et la rue de la Pavée)

Pour extrait certifié conforme
La Vôge-les-Bains, le 30 juin 2022
Le Maire,
Frédéric DREVET



RF Préfecture d'EPINAL
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/07/2022 088-200069326-20220623-DE_2022_066-DE